

à la fois de l'activité de nos relations commerciales et de notre bon accord avec nos voisins. Et si nous voulons rechercher à l'avance quels événements incertains peuvent exercer leur influence sur notre Exposition, c'est au-delà de nos frontières que se porteraient avant tout nos regards; notre premier souhait serait que la paix régnât alors entre tous les peuples que nous avons conquis à cette fête universelle du travail.

Pour nous, tenus à l'écart du conflit qui s'agite en Orient, nous avons la ferme espoir, non pas que le spectacle instructif que se prépare nous fera oublier nos malheurs, nous devons au contraire nous en souvenir pour profiter des leçons qui en découlent; mais il montrera à nous-mêmes et il montrera à tous ce que la France vaut et ce qu'elle peut pour se relever, avec l'aide de Dieu, dans l'ordre, dans le travail et dans la paix.

Après le ministre, M. le commissaire a pris la parole et exposé l'état d'avancement des travaux de l'Exposition, dont le succès s'affirme tous les jours plus certain.

Toutes les puissances étrangères, sauf l'Allemagne et le Brésil, nous donnent leur plus actif concours. Pour la France, le nombre des exposants dépasse non seulement celui des Expositions antérieures, mais encore, va au-delà de toutes les prévisions formées pour l'Exposition actuelle, et quoique l'enceinte soit beaucoup plus considérable, il a fallu, dans la répartition des espaces, réduire les demandes dans une forte proportion.

Après M. Krantz, les divers directeurs de l'Exposition : M. Berger, pour les sections étrangères; M. Dietz Monnin, pour les sections françaises; M. Tisserand, pour l'exposition agricole; M. Porlier, pour le concours des animaux vivants, sont venus exposer à la commission l'organisation des services confiés à leurs soins. M. de Longpérier a entretenu la commission de l'exposition artistique rétrospective du Trocadéro, exposition pour laquelle les demandes déjà reçues font prévoir un succès qui dépassera de beaucoup celui de l'Exposition analogue de 1867. M. Krantz complète ces divers exposés en donnant des détails sur la situation financière de l'Exposition. Le ministre de l'Agriculture et du Commerce entretient la commission d'un projet d'organisation de concours musical qui se tiendrait dans la salle des Fêtes du Trocadéro : la question sera étudiée.

LETRE DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, le 9 juillet 1877.
Tandis qu'on le croyait en villégiature à Carcey, M. Rouher est, dit-on, parti pour Chislehurst. Dans l'entourage du cabinet, on ne serait pas éloigné de penser que l'ancien ministre de l'Empire est allé représenter en haut lieu les nécessités qui s'imposent à l'union conservatrice. La note publiée hier soir par l'Ordre le fait très-nettement pressentir. Cette note insérée sur la demande de M. Rouher, déclare, en effet, que les candidats bonapartistes ne se présentent que dans les circonscriptions où l'année dernière ils ont réuni la majorité des suffrages. Partout ailleurs ils soutiendraient les candidatures conservatrices d'autre manière. Cette déclaration est répétée ce matin par le Gaulois. Les bonapartistes ne se séparèrent pas plus que les légitimistes de l'union conservatrice. On en peut être assuré.

Grandes compétitions électorales de la part de la gauche, pour le 8^e arrondissement de Paris, où M. le duc Decazes ne se représente décidément pas. M. Garnier Pagès trouve l'occasion favorable pour rentrer dans la vie politique, mais M. Gambetta patronne M. Chauvour, le concurrent de M. Decazes aux élections dernières, tandis que M. Thiers pousse M. de Pressencé, le pasteur protestant. — D'autres ont, comme je vous l'écrivais hier, pensé à M. Hérard, le directeur du Temps. On a également prononcé le nom de MM. Cornuschi, André et Anatole de la Forge, mais il ne faut pas oublier que le 8^e arrondissement de Paris comprend les champs Elysées, le faubourg Saint-Honoré, le parc Monceau et le boulevard Malesherbes, et que, par conséquent, les candidats de la gauche y ont des chances beaucoup moins sérieuses que M. Raoul Duval, qui compte, dit-on, s'y représenter.

A propos du mouvement judiciaire publié hier par le Journal officiel, on fait la remarque que M. de Broglie semble avoir de plus en plus souci d'écartier toute préoccupation politique du choix du personnel de la magistrature. Le mouvement d'hier préparé par MM. de Broglie et Depeyre, a, en effet, un caractère purement hiérarchique, et si M. Vente semble un nouveau venu, il ne faut pas oublier qu'il a, pendant plusieurs mois, exercé les fonctions de sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Justice.

Il n'y a pas un mot de vrai au bruit répété par les correspondances de certains journaux allemands touchant les probabilités de démission du général Berthaut. Le ministre de la guerre refuserait, dit-on de s'associer à un coup d'Etat. Cela seul suffit à faire apprécier la valeur de l'assertion. Personne ne songe, dans le gouvernement, à un coup d'Etat et le général Berthaut le sait mieux que personne.

Les journaux de la gauche persistant dans leur système de publication de fausses nouvelles, ont affirmé hier qu'il était question d'appeler au commandement de l'escadre de la Méditerranée, le vice-amiral La Roncière Le Noury. Vous n'avez pas oublié, sans doute, qu'il y a deux ans, le vice-amiral exerçait ce commandement et fut très en disponibilité après une démonstration bonapartiste d'un caractère un peu trop accentué. C'est justement à cause de cet incident qu'il fit naguère beaucoup de bruit, que les journaux de gauche met-

tent cette rumeur en circulation, afin de présenter le gouvernement comme prisonnier des bonapartistes, et obligé de subir leurs exigences. En réalité, il n'y a pas un mot de fondé dans le bruit en question.

La République française revient encore ce matin sur les instructions secrètes que M. de Fourtou aurait envoyées aux préfets. Je ne puis répéter ce que je vous écrivais samedi dernier. Il n'y a pas un mot d'instructions secrètes envoyées et tout ce qu'on raconte à ce sujet est fantaisie pure.

(Autre correspondance)

Paris, 9 juillet 1877.
Peu de nouvelles aujourd'hui, lundi. J'observe cependant et j'ai à vous signaler une plus grande activité dans les divers groupes conservateurs. Demain peut-être pourrai-je vous fournir plusieurs preuves effectives de ce mouvement de bon augure.

A gauche, non plus, on ne s'oublie pas; les journaux y sont triomphants, et les clients de ces gazettes, plus agissants que jamais.

La, on se vante que la souscription électorale « réussit à merveille » : les fonds affluent. « Grâce à quoi, » on verra en aide aux candidats peu fortunés, on verra surtout à répandre des petits écrits (sic), comme il en faut pour faire réussir de petits hommes.

Le Conseil des Dix (comme à Veuse) a tenu parole : il a lancé sa première consultation juridique, « à l'usage des consultants. » Voilà le fait de publicité acquis; nous allons voir quelle conclusion en tirera le gouvernement au point de vue de l'existence de ce comité.

Je vous ai dit que désarroi avait jeté dans les délibérations et spéculations des gauches, l'ordre du jour adressé à l'armée par le maréchal, le lendemain de la revue du 1^{er} juillet. Il paraît qu'on a eu besoin de huit jours pour se remettre de ce rude coup; aujourd'hui, on semble avoir repris ses sens, on relève le gant, et on accepte la lutte contre le pouvoir constitutionnel du Président.

Il est impossible d'interpréter autrement le long article que publie un des principaux organes de l'opportuniste pour démontrer que, bon mal mal gré, le maréchal devra « s'en aller » après les élections.

A la bonne heure ! Voilà une question nettement posée. A partir de ce moment c'est le président que les radicaux mettent en cause, c'est sa responsabilité qu'ils affirment, c'est à lui qu'ils disent : aucun républicain n'acceptera de vous un portefeuille, « aucune majorité ne vous accordera l'argent du pays. » Ce sont, on le voit, des intentions formellement hostiles, belliqueuses, intractables, et ce sont les intentions de ceux-là mêmes qui, aux élections de 1876, se recommandaient du nom du maréchal !

Voici qu'on reparle encore de fixer immédiatement la date des élections et même de la rapprocher au delà de tout ce qu'on avait pu prévoir sur la demande de M. Decazes, dit-on, les électeurs seraient convoqués pour la 2^e quinzaine d'août. Cette nouvelle ne me paraît pas plus certaine que toutes celles qui ont couru, ces jours derniers, sur le même sujet. Mais nous ne risquons toujours rien à considérer les élections comme prochaines et à nous tenir prêts.

La séance mensuelle de la Société d'Economie politique, qui vient d'avoir lieu sous la présidence de M. Passy, a été marquée par un touchant incident. M. Antoine Rondelet, en annonçant à ses collègues la mort si regrettable de M. le vicomte de Melun, a rappelé en termes émus et élevés les droits que M. de Melun avait à un souvenir particulier des économistes pour les services qu'il a rendus à la science. On sait qu'il fut notamment, le fondateur de la Société d'Economie charitable, qui compte plus d'un quart de siècle d'existence.

M. Rondelet a fait ressortir avec beaucoup de force les différences qui séparent les discussions des savants pratiqués dans une vérité abstraite des pratiques chrétiennes ajoutant aux enseignements de la raison le dévouement et le sacrifice. La société dont beaucoup de membres étaient loin de partager les convictions de M. de Melun, n'en a pas moins couvert d'applaudissements ce souvenir, vaillamment revendiqué, d'une mémoire si pure et si justement honorée. DE SAINT-CHÉAUX.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Jeudi, Mgr de Lydda posera la première pierre de la nouvelle église de Watrelos.

Au concours de Rambouillet de dimanche dernier, le premier prix ascendant d'exécution avec félicitations du jury et le deuxième prix de lecture à vue ont été décernés à la Fanfare de Wasquehal.

Voici la traduction du procès-verbal renfermé dans la première pierre de l'église du Sacré-Cœur à Tourcoing :

Au nom du Seigneur, Amen.
Sa Grandeur Monseigneur HENRI MONNIER, Evêque de Lydda, Suffragant et auxiliaire de l'illustre Archevêque de Cambrai.
En présence d'une grande députation du Clergé,
Des Magistrats et des Citoyens,
Et aux applaudissements d'une foule nombreuse d'assistants.

Le 8 juillet de l'année de la Rédemption 1877, Placé dans les fondements la première pierre De cette Eglise, consacrée au Cœur Très-Saint de Jésus Et qui sera construite, Grâce aux offrandes pécuniaires d'un grand nombre de paroissiens de St-Christophe, Dans un des champs, Qu'autrefois la Paroisse de Tourcoing Reçut de Mathilde, comtesse de Gaisnes et de Saint-Pol Et aussi de la part d'Arnould, son petit fils et son héritier, Comte de Gui-nés et Seigneur de Tourcoing, Pour construire un hospice en l'an de N. S. 1260 Et qui a été donné par l'honorable Conseil municipal de Tourcoing dans sa munificence.

Sa Sainteté PIE IX gouvernant glorieusement l'Eglise catholique, Depuis 32 ans, Son Eminence Illustrissime ARCHEVÊQUE MONNIER, Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, occupant le siège de la Métropole de Cambrai; Le Révérend Maître VAN BOCKSTAELE, Etant Doyen de la paroisse Saint-Christophe Et succédant dans la charge pastorale Et dans le titre de bâtir cette Eglise au Révérend Maître PHILIPPE DERONDAUCOURT homme très-loyable et très-respecté; L'illustre Maréchal, Duc de Magenta, PATRICK DE MAC-MARON Etant Président de la République Française; CHARLES ROUSSEL, D'APPERTAIN, Etant Maire de la Ville de Tourcoing, LOUIS CROIN Etant l'habile Architecte de cette Eglise, AUGUSTE MASQUILLIER, Entrepreneur des Travaux, JOSEPH DELPOUILLE, FIDÈLE HERBAUX SION, FÉLIX DEBUCHY DELPOUILLE, PHILIPPE MOTTE WIRAUX, Etant délégués par le Révérend Doyen de Saint-Christophe Pour surveiller toute la Construction.

La Concordia a donné hier, son concert sur le kiosque de la place Ste-Elisabeth. Il y avait quelque monde qu'une petite pluie, heureusement sans durée est venu surprendre. L'ouverture de la Renaissance a eu une exécution qui méritait d'être remarquée. En somme, le concert a réussi, et on doit donner à la Concordia, beaucoup d'éloges.

Le concert de jeudi prochain, 12 Juillet, au kiosque du Boulevard de Paris, sera donné par la Concordia, à l'heure habituelle, 8 heures et demie du soir.

En voici le programme :
1. Allegro militaire.
2. La Renaissance, ouverture, Niheul.
3. Le Réveil de la Nature, polka pour petite fête.
4. Le Drapeau d'honneur, pas redoublé.
5. Beatrix de Tenda, fantaisie pour tuba.
6. La Bohémienne, pot-pourri, Clément.
7. Les Bords de la Meuse, H. Humbert.

Le cadavre d'une femme noyée a été découvert, ce matin, dans le canal, aux environs du pont de Tourcoing. L'identité du cadavre a été immédiatement constatée. C'était le corps d'une tourquennoise nommée Augustine Delesalle, âgée de 64 ans. Elle a dû tomber accidentellement dans l'eau, en état d'ivresse.

La femme Delesalle était séparée de son mari. On a retrouvé 62 centimes dans sa poche et une petite bouteille de genièvre.

Nous apprenons que la société chorale du Sacré-Cœur de Roubaix est allée, dimanche dernier, chanter la messe de Bartholoméus dans l'Eglise de Coyghem.

Il paraît que l'exécution brillante de cette messe a causé le plus grand plaisir aux habitants de cette commune.

A l'issue de la messe la société du Sacré-Cœur est allé chanter un morceau au presbytère et à la mairie. Dans l'après-midi, la société chorale a donné un concert dans un kiosque destiné à cet usage. On a beaucoup remarqué l'exécution de plusieurs morceaux, et dans chacun, la société n'a fait que consolider la bonne réputation qu'elle s'était acquise dans la matinée.

Au nom de la commune de Coyghem nous remercions la société du Sacré-Cœur. Avec les mille félicitations qu'elle mérite les habitants de Coyghem expriment le bonheur qu'ils auraient d'entendre de nouveau la société du Sacré-Cœur, dont les charmantes exécutions leur ont causé une grande satisfaction.

Beaucoup de personnes montent et descendent des cars en marche sans prévenir l'employé qui, d'après le règlement, doit faire arrêter le véhicule; aussi les accidents se multiplient-ils sans qu'on puisse en rejeter la faute aux conducteurs, qui font convenablement leur service se montrent très-attentifs et stoppe le car au moindre signe des voyageurs.

Dernièrement, nous relations la blessure que s'était faite un jeune homme en tombant. Hier encore vers midi 1/2 un ouvrier monté sur le car n° 13 a voulu en descendant sans demander l'arrêt, et il est allé rouler sur la chaussée, se faisant à la tête de graves blessures; peu s'en fallut même qu'il ne fut broyé par un chariot lourdement chargé qui passait en cément. C'est grâce au sang-froid d'un tailleur de la rue de la Cloche M. Florquin que ce second accident a été évité; il se jeta au devant des chevaux que le conducteur avait peine à retenir.

Le blessé fut conduit dans l'estaminet de la Boule d'Or, route de Roubaix, où il reçut quelques soins, il a pu ensuite regagner seul, son domicile.

On a arrêté, hier, un tisserand âgé de 35 ans et nommé Polydore Denys. Cet homme était sans domicile et sous le coup d'un mandat d'arrêt.

Un agent de police qui faisait sa ronde, hier soir, sur le boulevard de Paris, fut surpris d'y voir un individu rôdant à l'aventure, avec une énorme planche sur l'épaule.

Cette promenade en compagnie d'une planche parut trop originale à l'agent, qui demanda des explications au promoteur; au lieu de s'expliquer l'homme abandonna l'objet et s'enfuit.

Voilà pourquoi D... A... de la rue des Longues-Haies, l'homme à la planche, est en prison aujourd'hui.

Par décret de ce jour, sont nommés, à Landrecies :

Maire : M. Valéry Dequeene; — Adjoint : MM. Lindorff Durant, Ernest Bouchez.

On lit dans le Memorial :

« Nous apprenons de source très-certaine que M. J.-B. Mariage accepte décidément la candidature à la députation dans l'arrondissement de Valenciennes. »

« M. Mariage se pose en adversaire très-sérieux et très-décidé de M. Louis Legrand et de la politique révolutionnaire. »

« Les électeurs de Valenciennes vont donc avoir à se prononcer entre l'industriel éminent, le défenseur toujours prêt des intérêts de leur arrondissement et l'avocat qui vient de faire si maladroitement retarder la solution de la question des chemins de fer secondaires dont l'achèvement les intéresse au premier chef : cela nous paraît une simple affaire de bon sens pour ces électeurs. »

« On parle aussi d'une candidature conservatrice fort importante qui se produirait, à Dunkerque, en opposition à la candidature radicale de l'ex-député Trystram. »

Les fêtes de Douai ont commencé dimanche.

C'était la fête de Gayant, Louis XIV a fait son entrée triomphale en sa bonne ville conquise.

A midi; les Musiques voisines sont entrées en ville et ont fait résonner l'air de Gayant.

A un heure et demie, M. le Maire, ses adjoints et le Conseil municipal ont reçu officiellement, à la Gare, les Musiques qui devaient concourir à la fête harmonique.

Le cortège s'est rendu à l'Hôtel-de-Ville, où le vin d'honneur l'attendait. La place d'Armes, la promenade Saint-Jacques ont été envahies par le public, les étrangers affluant.

Les Musiques d'Ecaillon, de Raches, de Fines, de Fives-Lille, d'Auby, d'Hénin-Liénard, ont défilé ainsi que celles de Fieulains, de Lallaing de Lewarde, d'Oignies et Fenain, et la Lyre de Sainte-Catherine d'Arras.

Au kiosque de la promenade Saint-Jacques, la population a entendu les fanfares de Lambres, et d'Arleux.

A huit heures une soirée musicale avec grande illumination s'est ouverte au kiosque de la promenade Saint-Jacques, les corps de musique les plus importants y prenaient part.

Les harmonies de Lille-Moulins, de Seclin, de Billy-Montigny d'Armentières, les fanfares d'Abcon et d'Armentières, ont tour à tour recueilli les bravos du nombreux public qui se massait sur la promenade Saint-Jacques.

Les Orphéonistes de Douai ont offert un bouquet à leur amie la musique d'Armentières (harmonie), qui, dans la journée avait porté une corbeille de fleurs aux vainqueurs du concours de Chartres.

A l'issue de la soirée musicale, une marche aux flambeaux a parcouru un certain nombre de rues de la ville au milieu d'une affluence considérable de population; les façades d'un certain nombre de maisons avaient été illuminées.

A la Mairie les armes de la ville de Douai, en verres multicolores, produisaient bon effet.

Arrivés sur la place d'Armes les autorités sont montées sur l'estrade et ont procédé à un tirage des primes et à la remise des médailles commémoratives.

Dans le tirage des sociétés de la première section, la prime de 800 fr. a été attribuée à la fanfare d'Abcon, et un objet d'art (une pendule artistique) a été remis à la musique d'Armentières.

Dans la deuxième section, la prime de 400 fr. est échue à la fanfare d'Hénin-Liénard, et un objet d'art (la belle tête de Diane de Poitiers) a été remis à l'harmonie de Courrières.

Dans la troisième section, l'harmonie de Busigny a obtenu la prime de 200 fr. et la fanfare d'Arleux a reçu un objet d'art (groupe en bronze).

L'harmonie de Seclin a obtenu deux médailles spéciales. La commission a en outre décerné un 2^e prix de bannières, partagé, aux musiques d'Auby et de Busigny. Cette remise so-

lennelle a eue la première journée de la fête.

Nous avons annoncé ces jours derniers, la mort d'Adrien de Lille, le prestidigitateur bien connu de tous les habitués de la foire du chef-lieu. Le *Havre* raconte à son sujet l'anecdote suivante :

« Il y a une trentaine d'années, un de nos concitoyens, M. X... s'était laissé entraîner à une partie de cartes, dans un hôtel du quartier d'Inguoville, avec un consommateur qu'il ne connaissait pas. »

Après la consommation l'enjeu était devenu de l'argent et déjà ce dernier avait emporté une certaine somme, grâce à une veine continue, lorsqu'un voisin qui s'était approché et qui suivait la partie avec intérêt, proposa au gagnant de prendre la revanche de celui qui perdait.

La proposition fut acceptée, la veine tourna comme par enchantement et le nouvel arrivant gagna avec une chance insolente jusqu'à ce que son partenaire ait renoncé à continuer.

« Stupéfait alors à M. X... le joueur heureux lui dit : « Enoncez-moi, permettez-moi de vous restituer la somme que vous avez gagnée contre adversaire ou plutôt qu'il vous la vole, car vous avez eu affaire à un grec, mais si maladroite, que je le vois les épaules en voyant son inexpérience et votre naïveté. »

« Je lui ai rendu la pareille, j'ai chaque fois « dérangé ses passes » sans autre de carte, sans qu'il se soit même douté des mises, et c'est « une satisfaction de profession que je me suis donnée. »

« En effet, il tira sa carte et la remit à M. X... elle porta le nom suivant : »

PRESTIDIGITATEUR
« Si l'habile prestidigitateur avait ainsi puni un filou pris en flagrant délit, il faut reconnaître qu'il n'a jamais au profit d'une célébrité qui pouvait être fort dangereuse, car c'est précisément au profit de la police domaniale, chez lui, à l'époque de sa vogue, qu'Adrien de Lille perdait une partie de l'argent qu'il gagnait alors. »

Avec Adrien père, disparaît un des rares débris survivants de la vieille banque, de celle dont il ne restera bientôt plus que le souvenir. »

On a trouvé noyé dans une citerne de la verrerie de MM. Lemaire et Aniches, un jeune homme de 17 ans, nommé Octave, un homme ne travaillant que depuis quelques jours dans cette usine, et on croit qu'en se relevant le couvercle en tôle mobile qui recouvrait le trou de la citerne, il a glissé et y est tombé.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 9 juillet.

Martina, 14 ans, rue du Fort. — Pierre Kesteloot, rue des Récollets cour Pollet, 13. — Léa Delcroix, place de l'Abattoir, 38. — Félix Laurent, rue Fourcoix, cour Delpoite, 1. — Jules Vanhuysse, au Pile. — Jeanne et Angèle Meuris, jumelles, rue Traversière, 14. — Marie Verbaure, rue du Parc, 2. — Louis Delcroix, rue Saint-Antoine. — Céline Helyne, rue de Rohan 7. — Achille Duquenne, rue de Crouy, cour Saint-Jean 3. — Oscar Ducoulombier, rue de Wasquehal 2. — Thérèse Ackerman, Grande Rue, cour Lefebvre 10. — Arthur, Druwel, rue Turgot, cour Delpoite, 8. — Augustin Bousset, rue de l'Abattoir, 124. — Arthur Nestesonne, rue des Anges 12. — Marguerite Moulart, rue du Fontenoy, 128.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 9 juillet. — Sophie Petit, 87 ans, ménagère, rue des Longues-Haies, 6. — Louise Staebader, 4 ans, rue de Lille, cité Moitte-Degand, 8. — Joseph Dousseleer, 3 ans, rue Jacquart, cour Mesurel, 10. — Jules Gatoire, 1 an, rue de Luxembourg, 7. — Julien Godart, 1 mois, rue des Arts prolongée.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 9 juillet. — Anne, Nicol, 77 ans, ménagère, rue Saint-Jean, (aux petites sœurs des pauvres). — Oscar Vaneeno, 4 mois, rue Saint-Jean 162. — André Dousseleer, 7 mois, rue Jacquart, cour Mesurel. — Espérance Desaine, 6 mois, rue de l'Époule, cour Lampe 22. — Lemaire, présenté sans vie, rue des Arts 54. — Marie, Fraschi 18 ans, seigneuse, Hôtel-Dieu. — Alexandre Carigny, 78 ans, tisserand, rue du Fontenoy 86. — Jean Lemahieu, 82 ans, menuisier, rue des Longues-Haies. — Clémentine Debal 53 ans, cabaretière, rue Perrot 89.

MARIAGES du 9 juillet. — Charles Dassen, 26 ans, tisserand, rue des Arts 54. — Marie Verbaure, 22 ans, tisserand, rue des Arts 54. — François Deboer, 24 ans, mécanicien, et Catherine Desomme, 29 ans, tailleur.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 9 juillet. — Charles Valey, rue Joire. — Henri Desmet, rue du Grand-Plaisir. — Urbain Martre, au sentier de Roaocq. — Victor Desbonnets, chemin des Mottes.

DÉCLARATION DE DÉCÈS du 9 juillet. — Carlos Ghibert, 1 mois 15 jours, à la Croix-Rouge.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille CASTELAIN-SALEMBIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur JEAN-JOSEPH CASTELAIN, époux de Dame ROSE-SALEMBIER, décédé à Roubaix le 8 juillet 1877, à l'âge de 62 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le mercredi 11 juillet 1877, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les vigiles seront chantées le mardi 10, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Basse-Mazure, n° 32.

Les amis et connaissances de la famille DUPONT-LAUVIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur JULIEN DUPONT, décédé à Roubaix, le 9 juillet 1877, à l'âge de 1 an et 11 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le mercredi 11 courant, à 8 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fabricants, 24.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS. — Imprimerie Alfred Rebourt. — Avis gratuits dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette de Tourcoing (journal quotidien.)

PRIX DU PAIN
POUR SERVIR DE RÈGLE AUX BOULANGERS

	MONNAIE DÉCIMALE	C. DE.
Pain de ménage.		
Composé de deux tiers de blé blanc et un tiers de blé roux ou maïs.		
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à	36.00	
Pain de deuxième qualité.		
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à	39.50	
Pain blanc.		
Composé comme le précédent avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur.		
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à	43.00	

Pain de fleur de pain français
Composé de fleur de première qualité.
Le pain de 425 grammes est taxé à 5.025
Les deux pains, à 11.25
Les quatre pains, à 22.50
Les huit pains, à 45.00
Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix le 9 juillet 1877.
Le Maire de Roubaix : A. FANCHON.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. (Dépôt de l'Observatoire de Paris). Paris, 10 juillet, 1 heure soir. — Hauteur du baromètre : Marseille, 768 ; Bordeaux, Besançon, Paris, 770 ; Evreux, 771. Situation sans changement. Continuation du beau temps.

KERMESSES de l'arrondissement de Lille du 15 juillet. — Haubourdin, La Madeleine (extra-muros), Neuville-en-Férat, Pérenchies.

Belgique

Un incendie a éclaté dans la boulangerie de M. Camille Parmentier, à Mouscron, pendant la nuit du 7 au 8 juillet. Le veilleur de nuit donna l'alarme. Aussitôt les pompiers arrivèrent, et en peu de temps se rendirent maîtres du feu. C'est au four, ayant été chauffé très-vigoureusement dans la journée, que l'incendie a pris son origine.

Les pertes sont évaluées à 1.800 francs; il y a assurance.

— La phrasologie révolutionnaire a toujours été assez drôle. Elle atteint aujourd'hui le comble du comique.

Nous avions déjà comme formule de fin de lettre : *Séjour et fraternité, ou bien ?* Mais voici un Belge, le citoyen Kistmaeker, libraire, qui annonce au ministre de la Justice, s'il nous plaît, l'intention qu'il a de publier les mémoires du communal Jourdé :

Il termine ainsi :
« Agréez, monsieur le ministre, avec mes salutations socialistes-révolutionnaires, l'assurance de ma parfaite considération. »
Bruxelles, 9 juillet, 4h. 35 s.

La police recherche activement un audacieux faussaire qui a fait ici des dupes nombreuses, sous le nom de Geoffroy de Montalembert, officier français. Les familles de Gagne de Ligne, alliées aux Montalembert, sont indignées.

Faits Divers

VITALIS ET MARIE BOYER DANS LEUR PRISON. — On écrit d'Aix, 6 juillet soir : Marie Boyer et Vitalis sont très-calmes, leur attitude est excellente.

Maria paraît déjà considérablement revenue de son amour pour Vitalis, amour dont elle a donné des preuves jusque sur les bancs de la cour d'assises.

Elle comprend qu'elle aurait mieux fait de se défendre elle-même que de songer à lui.

Ainsi que je vous l'ai annoncé, tous deux se sont pourvus en cassation.

Quant à Vitalis, toutes les mesures de précautions ont été prises à son égard ; les règlements en usage sont d'ailleurs strictement observés par le gardien-chef Narel, qui sait unir la douceur à la fermeté.

Maria a, croyons-nous, demandé des nouvelles de Vitalis : comment il supportait son sort. Il lui a répondu que sa situation à elle était assez grave pour qu'elle n'eût pas à s'occuper des autres.

Aucune mesure particulière n'a été prise pour elle, son pourvoi en cassation suspendant toute mesure de ce genre ; on ne fait d'exception que pour les condamnés à mort, qui sont séquestrés dans une vaste cellule, sous la surveillance perpétuelle d'un gardien.

Un factionnaire veille nuit et jour à la porte de Vitalis, qui a eu hier, ainsi que je vous l'ai dit, un long entretien avec M. l'abbé Reynaud, vicaire-général d'Aix.

Les jurés qui ont siégé dans l'affaire Vitalis-Maria Boyer ont signé un secours en grâce en faveur de cette dernière, mais ils ont refusé d'en signer un autre en faveur de Vitalis.

On écrit de Pont-à-Mousson, 8 juillet. — Hier, samedi, vers midi et demi, une formidable détonation vint surprendre, pendant leur repas, les habitants de la rive-droite de la Moselle.

Le sol trembla; les maisons furent ébranlées, et les vitres volèrent partout en éclats. La machine à vapeur de la fabrique d'articles en carton laqué de MM. Adt frères, qui ont une maison à Paris, venait de faire explosion. Le feu s'éleva, en outre, déclaré au hangar qui l'alimentait. Aussitôt, les ouvriers prêts à regagner leurs ateliers, la supérieure, les professeurs et la division des grands du petit séminaire, les autorités, les habitants formèrent la chaîne, et le foyer de l'incendie fut circonscrit.

La première alerte passée, on mesura l'étendue du désastre. Les bâtiments qui renfermaient les ateliers, hauts de trois étages, s'étaient effondrés sur une longueur de vingt-cinq mètres.

Le chauffeur, un homme de trente ans, marié, avait été tué sur le coup; deux ouvriers qui présentaient leur repas dans la cour, étaient grièvement blessés; un petit garçon succomba à ses blessures; une vieille femme atteinte dans la rue par un débris est morte dans la soirée. Dans une maison voisine, une servante a été blessée dans sa cuisine.

L'église Saint-Martin, un monument historique du treizième siècle, a eu deux vitraux détruits et les autres fort endommagés. Les dégâts sont considérables